

# mag'AGGL 11

JANVIER 2019

MEUSE  
GRAND  
SUD  
Communauté d'Agglomération  
Bar-le-Duc Sud Meuse



À DÉCOUVRIR

## Prévention des déchets : changeons ensemble !

P18



L'AGGLO À VOS CÔTÉS  
L'EAU DU ROBINET  
QUALITÉ ET D'ÉCONOMIES  
P12



L'AGGLO À VOS CÔTÉS  
LA BARROISE :  
UNE SALLE POUR DE  
NOUVELLES ANIMATIONS  
P14



À DÉCOUVRIR  
L'ÉPIPHANIE  
P22

# édito

**T**rès haut débit, développement économique, transport, infrastructures pour nos jeunes et nos séniors, nouvelle salle de spectacle... Notre Communauté d'Agglomération se modernise pour vous proposer des services de qualité. Pour être au plus proche de vos attentes, en 2018 j'ai rencontré l'ensemble des conseils municipaux des 33 communes de l'Agglomération avec les vice-présidents de notre structure afin d'adapter au mieux nos politiques, et répondre au plus près à vos interrogations transmises par vos élus municipaux. Nos efforts en 2018 sur le plan économique vont se poursuivre en 2019. En 2018, nos aides financières aux entreprises du territoire visant à se développer ou se moderniser ont permis à nos entreprises d'investir près de 800 000€. Ce sont des emplois créés ou conservés sur notre territoire. Cette initiative est importante car l'emploi est au cœur de nos vies. C'est pourquoi notre agglomération va également lancer un programme vers les commerçants de centre-ville et de centre-bourg au travers d'un fond d'aide financière pour la modernisation des commerces et l'ouverture des commerces vers la vente en ligne. Ce sera aussi l'occasion de donner la chance à de nouveaux commerçants au travers de la mise en place de commerces à l'essai. L'année 2019 sera également importante sur le plan de l'accueil de nos séniors et sur le plan de l'animation. Dès 2019, une nouvelle résidence autonomie va permettre d'accueillir nos séniors valides dans des conditions plus confortables. Par ailleurs, un nouvel EHPAD va être construit pour offrir des conditions dignes d'accueil pour nos séniors dépendants mais aussi pour nos personnels. Sur le plan de l'animation, avec La Barroise, notre nouvelle salle de spectacle, nous allons pouvoir vous



proposer des salons, des concerts, spectacles, de qualité dans des conditions agréables en lieu et place du Hall des Brasseries. Parallèlement, nous allons continuer notre action dans le domaine de l'accueil des enfants dans les crèches, dans le domaine social au travers du CIAS, des chantiers d'insertion, de la maison des services au public, ainsi que dans le domaine culturel au travers de nos médiathèques et sur le plan sportif avec nos gymnases ou nos piscines. Faire de notre territoire un espace de vie agréable, attractif, où chacun sait qu'il a sa place, ce sont les objectifs qui nous motivent au quotidien. En ce début d'année 2019, je vous adresse mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous, des vœux de santé et de réussite dans vos projets.

**Un nouvel EHPAD va être construit pour offrir des conditions dignes d'accueil pour nos séniors dépendants mais aussi pour nos personnels**

**Martine JOLY,  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération Meuse Grand Sud**

# sommaire



## 04 RETOUR EN IMAGES

Les événements de l'année 2018



## 06 PORTRAIT DE COMMUNE

Trémont-sur-Saulx



## 08 ILS FONT L'AGGLO

Le contrat de ville, un projet signé Meuse Grand Sud



## 10 ILS FONT L'AGGLO

L'économie en quelques chiffres



## 16 L'AGGLO À VOS CÔTÉS

La Culture



## 18 À DÉCOUVRIR

La prévention des déchets : pour changer ensemble

mag'AGGLO

**ÉDITEUR** : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS** : Service communication (S. TURAN - communication@meusegrandsud.fr), ont collaboré à ce numéro les services communautaires (J. AYI, C. PAILLE, L. DELAPORTE), CIAS **PHOTOS** : Guillaume Ramon; ©AdobeStock - Service communautaire **CRÉATION GRAPHIQUE** : @scoopcommunication - 10629-MEP **IMPRESSION** : NovaPrint **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN** : 2270-2679 - à parution **DISTRIBUTION** : Chantier d'Insertion du CIAS et les Communes de la Communauté d'Agglomération

LOGO PEFC À  
AJOUTER PAR  
L'IMPRIMEUR



# Rétrospective de l'année 2018



Février 2018, sortie du nouveau livre : « Zoom sur Bar-le-Duc, un autre regard sur une ville bien dans son temps ».



Juin 2018, la 4<sup>e</sup> édition de la manifestation « La caisse à savon » sur la commune de Ligny-en-Barrois. Avec plus de 2 000 spectateurs pour admirer les 30 pilotes et les quelque 120 membres d'équipage.



Printemps 2018, l'agglomération Meuse Grand Sud soutient l'association Essor Ba Burkina pour un projet d'adduction d'eau et d'assainissement à Dédougou au Nigéria.





Septembre dernier, inauguration du Pôle tennistique et de Fête le Mur Meuse au stade de la Côte St Catherine à Bar-le-Duc



Juillet dernier, le Festival RenaissanceS avec 29 415 entrées participants et 52 947 spectateurs.



Novembre 2018, inauguration du terrain synthétique à Longeville-en-Barrois

# Trémont-sur-Saulx : la douceur de vivre



**Avec un cadre paysager remarquable et une population soudée par le vivre-ensemble, ce village est assurément un petit coin de verdure où il fait bon s'épanouir.**

**T**raversée par le ruisseau Saint-Sébastien sur 1 600 mètres, la commune de Trémont doit son nom aux trois collines qui surplombent le village. L'eau a longtemps permis au bourg de prospérer économiquement puisqu'il possède plusieurs résurgences de sources. Ainsi, Trémont a abrité la Bleuterie, qui était un fleuron local, avant de cesser son activité dans les années 60. Outre l'économie, l'eau est aussi synonyme de calme et de loisirs puisque Trémont dispose de trois étangs, aménagés en 1975 : des endroits remarquables pour pêcher ou observer la faune et la flore ! « *Trémont doit surtout son attractivité à la préservation de son caractère rural et de ses paysages. Nous abritons notamment une forêt de 250 hectares, entretenue par l'Association Communale de Chasse Agréée, qui permet à tous, marcheurs comme randonneurs,*

*de profiter d'allées entretenues* », indique Michel Gobert, le maire de la commune.

## **UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE**

Trémont développe de nombreux efforts pour offrir un cadre de vie agréable à ses habitants. Outre son patrimoine naturel, la commune jouit également d'une vie associative et de village dynamique. Divers rendez-vous ponctuent l'année, à l'image de brocantes, de la traditionnelle randonnée en pleine nature chaque dimanche matin d'une dizaine de kilomètres ou encore du feu d'artifice mutualisé avec la commune de Robert-Espagne. Ce sont autant d'événements qui permettent de fédérer la population et de favoriser l'échange entre les générations autour des notions de vivre ensemble et de convivialité. Forte de 630 habitants, la



population du village, qui compte 70 élèves scolarisés, est ainsi plutôt jeune. Un local est mis à disposition des jeunes qui souhaitent mettre en place des activités en autogestion : une bonne façon de les responsabiliser et de former de futurs citoyens investis.

### UN CŒUR HISTORIQUE FÉDÉRATEUR

Si la tempête de 1999, qui reste encore dans toutes les mémoires, a détruit plus d'un tiers de la forêt de Trémont, celle de 2015 n'a pas non plus épargné les bâtiments communaux. Parmi les projets menés par

la commune figure ainsi la réhabilitation du cœur de village autour de la mairie et de l'église. « Il s'agit de finir la restauration de notre centre historique, avec notamment l'enfouissement des réseaux. Nous avons une vie qui s'est développée au centre du village avec ses bancs et son ruisseau, autour desquels nos habitants aiment se retrouver », indique Michel Gobert. La création d'une aire de loisirs pour les jeunes est aussi à l'ordre du jour. Elle viendra compléter d'autres équipements existants, comme les aires de jeux et le skate-park, qui fait la fierté de Trémont puisqu'on n'en trouve pas dans les communes alentour !

## Trois visites incontournables

### 1. L'église Saint-Menge

de Trémont-sur-Saulx est un édifice remarquable de Lorraine classé au titre des Monuments historiques en 1984. Dominant le haut du village, elle présente une splendide composition architecturale extérieure, datant du XII<sup>e</sup> siècle.



**2. Le monument aux morts**, baptisé « *La moisson sur le champ de bataille* », est insolite car il représente une paysanne, pensif, sa faucille à la main, rentrant des champs et se recueillant sur la tombe d'un poilu.

**3. La fontaine Saint-Menge, la fontaine Gillot, les deux lavoirs et le ruisseau Saint-Sébastien** témoignent de l'histoire du village, intimement liée à la ressource en eau. Des sites à ne pas manquer pour tout promeneur qui fait halte à Trémont.

## Une nature toujours souveraine

1999, 2015... Trémont n'est pas épargnée par les événements météorologiques exceptionnels, comme les tempêtes qui se produisent environ tous les 15-20 ans. L'un des épisodes les plus marquants est certainement celui de 1776 lors duquel 16 personnes du village ont été emportées par l'eau et la boue !

## Falk'n'Fest : les musiques actuelles à l'honneur

Ce festival, qui se tient en pleine nature sur la commune de Trémont, donne rendez-vous aux amateurs de rock, de punk, de metal et de musique festive au mois de juillet. Ce projet, né de la volonté de jeunes bénévoles du village et des alentours d'animer le territoire, attire près de 450 personnes. « Nous avons créé en 2017 le Falk'n'Fest, faisant suite au festival Gotja qui s'était tenu sur Trémont pendant deux ans. Il réunit un public éclectique autour de groupes locaux et régionaux. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour nous aider à assurer l'organisation de l'événement : avis aux amateurs ! » précise Nicolas Falkenburg, président de l'association à l'origine du festival.





# Le contrat de ville, un projet signé Meuse Grand Sud

## LE PROGRAMME 2019 SE PRÉPARE AVEC LES HABITANTS !

Le contrat de ville est une mission de la communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, c'est un plan d'action spécifique pour les habitants de la Côte Sainte-Catherine. Chaque année, un programme est élaboré avec les associations du secteur. Les habitants y sont associés via le conseil citoyen, qui est animé par le centre socioculturel et composé de personnes volontaires.

Grâce au contrat de ville, ce sont environ 100 000 € supplémentaires qui viennent financer chaque année les activités et les projets conduits par les éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux et autres conseillers auprès des habitants.

## LE CONSEIL CITOYEN : LES HABITANTS RECONNUS COMME "EXPERTS" DE LEUR QUARTIER

Le conseil citoyen de la Côte Sainte-Catherine est composé de personnes qui habitent ou qui travaillent dans le quartier. Ils donnent leur avis sur les projets envisagés en participant au comité de pilotage aux côtés du Sous-Préfet et du Maire, Présidente de la Communauté d'Agglomération. Et ils sont écoutés. En effet, un projet non retenu au départ de la concertation a été reproposé et porté par les citoyens.

Les conseillers citoyens se réunissent tous les mois pour construire leur propre projet. Ils travaillent actuellement sur la création d'un parcours dans le quartier que beaucoup de piétons auront envie d'emprunter... À suivre !

## C'EST MON GENRE 2... MONTER SUR SCÈNE !

Un bel exemple d'action conduite en ce moment même dans le cadre du contrat de ville. C'est un spectacle à mi-chemin entre théâtre et musique, créé et joué par des habitants. La préparation et les répétitions sont animées par un intervenant artistique en la personne d'Emanuel Bemer, comédien et auteur-compositeur-interprète, en lien avec l'équipe de l'ACB-Scène Nationale.



C'est la suite de l'aventure *La musique, c'est mon genre !*, qui a donné naissance à un album de 6 chansons sur l'égalité femmes-hommes en 2017. Les représentations ont eu lieu le 29 et 30 novembre 2018.



## LE STREET ART À LA CÔTE

Depuis la signature du contrat de ville en 2015, plusieurs murs de la Côte Sainte-Catherine ont été "graffés", dans le sens artistique du terme, par des jeunes du quartier : dans la rue de Champagne, à l'espace Sainte-Catherine, ou encore au stade du quartier l'été dernier dans le contexte de la création de « Fête le Mur Meuse »

Beaucoup d'habitants apprécient ces graffitis qui ont été réalisés par leurs propres enfants, par les enfants de leurs voisins ou par ceux de leurs amis. Ils n'ont d'ailleurs pas été dégradés par des actes de vandalisme.



## COMMENT S'ÉLABORE LE PLAN D'ACTION ?

### CONTRAT DE VILLE

Le contrat a fixé des engagements multilatéraux et des objectifs pour la période 2015-2020.

### APPELS À PROJETS 2018

L'appel à projets a informé les opérateurs du territoire qu'ils peuvent contribuer aux objectifs du contrat et bénéficier d'un soutien financier.

### GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont dressé un bilan provisoire des actions 2017 et ont tracé des perspectives afin d'ouvrir la voie aux projets 2018.

### COMITÉ TECHNIQUE

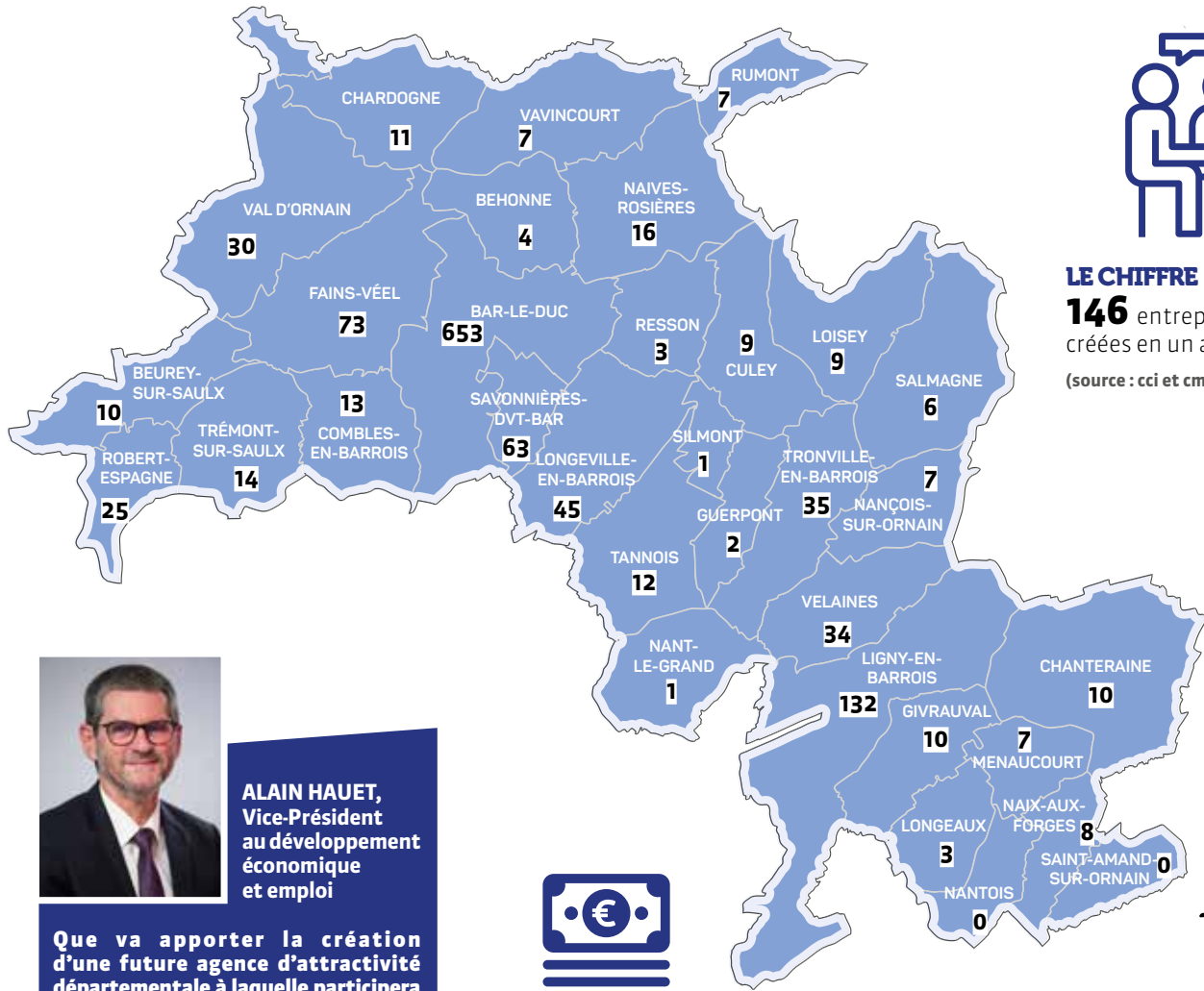
Les membres du comité technique ont étudié et questionné le plan d'action 2018, avant le passage de ce dernier devant le comité de pilotage.

### COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage a validé le plan d'action 2018 ainsi que l'attribution des subventions de l'État réservées au quartier de la Côte Sainte-Catherine.

# Le développement économique en quelques chiffres

La performance économique génère du progrès social et un mieux vivre ensemble. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud fait du développement économique sa priorité.



**LE CHIFFRE :**  
**146** entreprises créées en un an sur le territoire.  
 (source : cci et cma - Novembre 2018)



**ALAIN HAUET,**  
 Vice-Président  
 au développement  
 économique  
 et emploi

## Que va apporter la création d'une future agence d'attractivité départementale à laquelle participera la CA ?

Cela va permettre de booster les TPE-PME mais aussi de rapprocher les grandes entreprises de notre territoire, de faire connaître nos savoir-faire locaux, de faire le lien entre les différents acteurs engagés dans l'économie et la création de zones d'attractivité.

## Quel est l'apport du tourisme dans l'économie ?

Il ne faut pas oublier que le tourisme est aussi un vecteur économique et qu'il permet de créer des emplois dans l'hôtellerie et la restauration.

## Et la mobilité ?

Une récente étude sur la mobilité sur le territoire du Pays Barrois favorisera les déplacements par les différents moyens adaptés à une zone rurale.

Toutes les opérations vont dans le sens d'une dynamique territoriale indispensable.



## LA CA MEUSE GRAND SUD APPORTE SON SOUTIEN AUX ENTREPRISES

En 2018, 21 entreprises locales ont été soutenues pour une somme totale de 100 000 euros, principalement pour créer ou maintenir des emplois. Mais aussi pour aider financièrement les entreprises (aménagement des locaux, achat de nouveaux équipements).

Grâce à ces 100.000€, près de 800.000€ ont pu être investis par nos entreprises. Un effet levier important pour notre territoire.



## PLUS D'INFOS

**Important :** Point important : les expérimentations réalisées avec le concours de l'État, mettent le doigt sur les évolutions à envisager en matière de développement. Exemple : l'emploi d'un manager de centre-ville pour aider les commerçants, commerces à l'essai, qualification des zones d'activités.

**Nombre d'entreprises par commune sur le territoire de la CA Meuse Grand Sud**

## Nombre de dossiers de subvention validés par commune :

- Combles-en-Barrois : 1
- Tronville-en-Barrois : 1
- Savonnières-devant-Bar : 2
- Bar-le-Duc : 9
- Velaines : 1
- Robert-Espagne : 1
- Ligny-en-Barrois : 3
- Menaucourt : 1
- Fains-Véel : 1
- Guerpont : 1

**Total : 21**

# La filière artisanale : un secteur économique porteur

L'artisanat est un des secteurs clés de l'économie sud meusienne **avec ses 250 métiers.**

Les entreprises se répartissent principalement dans le bâtiment (33%), le transport, la réparation et les services (27%), l'alimentation (19%), le travail des métaux et le bois-ameublement (6% chacun) et le cuir-textile-habillement (2%).

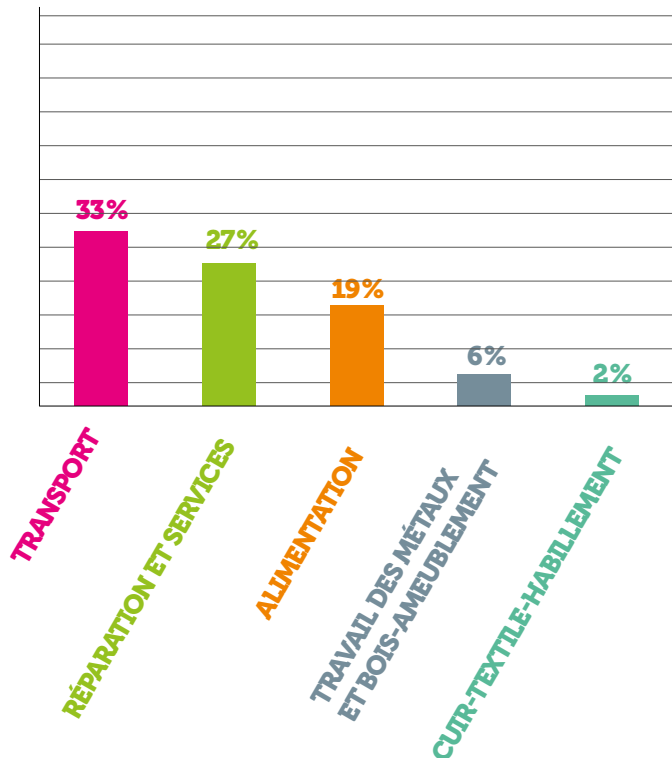
## L'ARTISANAT, UN SECTEUR GAGNANT !!

En progression depuis une bonne décennie, l'attrait pour l'artisanat s'est encore renforcé au cours des cinq dernières années.

Le secteur du bâtiment est incontestablement la locomotive de cette évolution, suivi de la fabrication et des services (coiffure, soins à la personne, etc.). Les métiers de l'alimentation (boulangerie et boucherie-charcuterie) en se réduisant en nombre, gagnent des emplois.

Globalement, les entreprises créées ont de très bons taux de survie (3 sur 4 sont encore actives au bout de 3 ans, et 2 sur 3 au bout de 5 ans), preuve que les mesures d'aide et d'accompagnement mises en place par les différents partenaires (État, Région, Intercommunalité, Département et Gip) portent leurs fruits.

Une image de marque retrouvée : l'artisanat attire de plus en plus de porteurs de projet. Il reste un excellent vecteur de promotion sociale et de réalisation personnelle.



L'attractivité de notre territoire est indéniable. Il reste des améliorations à trouver mais **nous avons un taux de chômage moins élevé que nos voisins.**



**ce qui en fait bien un des territoires dynamiques du bassin lorrain.**

Source : pôle emploi

Le profil des demandeurs d'emploi d'après Pôle Emploi dans le département :



les jeunes de - de 25 ans

15,1%



Les seniors + de 50 ans

27,7%

Source : pôle emploi

D'après les chiffres de Pôle Emploi : fin septembre 2018 dans le sud meusien il y a eu



**661**

offres d'emploi enregistrées.

Source : pôle emploi

Des offres d'emploi



Les secteurs d'emploi les plus porteurs d'après Pôle Emploi sont : **l'animation, le secteur agricole et le métier d'ajusteur-monteur.**



### À SAVOIR

Retrouvez toutes nos informations :  
- les bâtiments disponibles, les terrains  
- et vos contacts pour entreprendre  
sur le site : [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)

# L'eau : qualité et économies



## Eau du robinet ou eau bouteille ?

L'eau du robinet est aussi bonne que l'eau en bouteille et surtout elle est plus économique.

- **L'eau du robinet** est le produit alimentaire le plus surveillé. Elle est soumise à de multiples analyses, depuis son origine jusqu'au robinet, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), et également à des contrôles quotidiens par le service de l'Eau de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Les résultats de cette surveillance 24 h/24 permettent de garantir que l'eau produite est conforme aux normes sanitaires. L'eau de la CA Meuse Grand Sud a un taux de conformité de 100 % en 2017. Et chacun peut consulter les résultats détaillés des analyses effectuées sous le contrôle de l'ARS sur le site du Ministère de la Santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-etenvironnement/eaux/article/qualite-de-l-eaupotable>

- **Legoût vous gêne?** L'odeur d'eau de Javel qui se dégage parfois de l'eau du robinet est due au chlore ajouté à l'eau. Voici quelques petites astuces :

- avant de consommer l'eau, laissez la couler quelques instants avant de remplir votre carafe ;
- remplissez la carafe d'eau un peu avant de passer à table ou de la mettre dans le frigo.

- **Plus économique :** pour 2 litres consommés par jour, vous dépenserez de 1,50 € à 3 € par an si vous buvez l'eau du robinet, contre 100 € pour l'eau de source et 200 € pour les eaux minérales.

- **Plus écologique :** pas de transport et d'emballage pour l'eau du robinet. Alors que le transport des bouteilles génère 975 fois plus d'effet de serre et 150 000 tonnes de déchets.



100 € A 200 €  
PAR AN



1,50 € A 3 €  
PAR AN

## VERS UN PRIX DE L'EAU HARMONISÉ EN 2022

Fin 2015, le Conseil Communautaire a décidé d'harmoniser les tarifs de l'eau (et l'assainissement) sur 7 ans à compter de 2016, soit un tarif totalement harmonisé en 2022.

En 2022, chaque abonné de l'Agglomération paiera le même prix. Pour certains, le prix va progressivement augmenter, au contraire pour d'autres, le prix va progressivement diminuer, pour atteindre le prix harmonisé. Un même prix pour tous les habitants.



## VIGILANCE SÉCHERESSE

Au cours du deuxième semestre 2018, notre département a connu un épisode de sécheresse inquiétant avec un important déficit de pluviométrie, qui a perduré tout l'automne et au début de l'hiver, même au retour de températures plus basses et de quelques précipitations.

L'ensemble des sources captées par la Communauté d'Agglomération pour l'alimentation en eau potable a connu une baisse de niveau très sévère, mettant en péril les capacités de production d'eau potable. Pendant ces périodes de sécheresse, il est recommandé d'accorder une vigilance particulière à vos consommations d'eau potable, afin de préserver au maximum la ressource. Pour cela, nous vous rappelons les gestes essentiels à mettre en pratique :

- Ne pas utiliser d'eau pour les arrosages, le nettoyage des voitures, des voiries, des façades ;
- Ne pas remplir les piscines, plans d'eau, fontaines ;
- Ne pas laisser couler les robinets inutilement ;
- Prendre des douches sans laisser couler l'eau, au lieu de bains.

Vous pourrez trouver plus d'informations sur les gestes économiques à la rubrique « maîtriser sa consommation d'eau » sur le site Internet [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)

Un petit effort de chacun peut permettre de réduire de façon significative les consommations.

### Le Service de l'Eau de la Communauté d'Agglomération c'est...

- 21 captages d'eau (sources ou forages)
- 38 réservoirs ou châteaux d'eau
- 5 stations de traitement
- 21 systèmes de désinfection
- 12 stations de pompage
- 19 stations de surpression
- 405 km de réseaux
- 15 500 abonnés



### PLUS D'INFOS

La consommation d'eau moyenne d'un ménage est de 40 m<sup>3</sup> par an et par personne (1 m<sup>3</sup> = 1 000 litres).

Toutefois la consommation varie sensiblement d'un ménage à l'autre, en fonction du matériel utilisé et des habitudes de chacun (certains lave-vaisselle, certaines chasses d'eau, sont plus économes en eau que d'autres ; le volume d'eau consommé par une douche est différent selon la durée, le débit et l'utilisation ou non d'un robinet thermostatique ou d'un mitigeur...).



### Le Service de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération c'est...

- 8 stations de traitement des eaux usées (ou stations d'épuration)
- 91 postes de relevages soit plus de 180 pompes
- 246 km de réseaux d'assainissement
- 13 700 abonnés



### PLUS D'INFOS

#### Qu'est-ce que l'assainissement ?

Une fois que l'eau du robinet a été utilisée, que ce soit pour la toilette, le ménage, la cuisine..., elle devient polluée ou usée.

**Les eaux usées ne réintègrent jamais le réseau d'eau potable. Une fois retraitées, les eaux usées dépolluées rejoignent le milieu naturel (cours d'eau). L'eau du robinet n'est donc pas l'eau de vos toilettes simplement traitée !**

# La Barroise : une nouvelle salle pour de nouvelles animations

À travers ce projet d'envergure, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud va proposer un espace de qualité et attirer de nouvelles manifestations sur le territoire.

## OÙ SE SITUE LA SALLE ?

Toutes les personnes qui empruntent la rue Bradfer ont pu constater l'important chantier sur le site de l'ancien garage Peugeot à proximité du restaurant des 3 Singes.

## POURQUOI CETTE SALLE ?

Le Hall des Brasseries de Bar-le-Duc, construit il y a plus de cinquante ans, est depuis quelques temps déjà, obsolète. Il ne correspond plus aux attentes des utilisateurs pour l'organisation de manifestations.

**A partir de février 2019 jusqu'à la livraison de la nouvelle salle (octobre 2019), les activités dans le Hall seront transférées dans des salles adaptées.**

## NOMBRE DE PLACES

D'une capacité de plus de 1 200 places assises dont 800 en gradins et de 2 400 places debout dans des conditions d'accueil optimum.

## ÉQUIPEMENTS

Il y aura des équipements scéniques mais aussi une cuisine chauffante pour 600 repas.



## SUPERFICIES

Bâtiment : 2 800 m<sup>2</sup>  
La salle : 1 500 m<sup>2</sup>  
La scène : 2 00 m<sup>2</sup>



## PARKING

165 places, y compris des emplacements pour les véhicules électriques.

Pose de la première pierre 28 juin 2018

**DATE DE MISE EN SERVICE**

En janvier 2020, la salle accueillera ses premiers spectacles et spectateurs, avec une programmation en préparation actuellement.

**NOMBRE D'ENTREPRISES POUR LA CONSTRUCTION**

19 entreprises dont 9 locales, 7 régionales, et 2 nationales sont intervenues sur le chantier.

**QUEL GENRE DE MANIFESTATIONS ?**

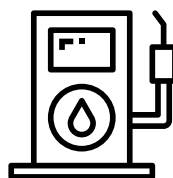
Salons, spectacles culturels, Théâtre, cabaret, Concerts, Événementiel sportif, Brocantes, séminaires et grandes assemblées générales d'entreprises.

**Les charges en chiffres**

Acquisition terrain :  
**1 250 000,00 €**



Coût travaux :  
**7 979 111,29 €**

**Coût prévisionnel station essence**

Achat station essence : **60 000,00 €**  
Déconstruction/dépollution de la station essence : **170 000,00 €**  
Maîtrise d'œuvre + missions : **38 881,90 €**

**Dépenses hors travaux**

Aléas et actualisation :  
**364 533,15 €**



Autres honoraires et divers :  
**154 520,75 €**



Assurance dommage ouvrage  
**119 686,67 €**



Branchement :  
**120 000,00 €**



Maîtrise d'œuvre :  
**1 073 816,16 €**

**Total HT : 11 330 549,92 €**

Avec 75 % de subventions diverses (État, Région, GIP Département, ville de Bar-le-Duc), le reste à charge de la CA Meuse Grand Sud est de 2,8 millions d'euros.

# Médiathèque : la rencontre entre deux mondes

La médiathèque Jean Jeukens a accueilli l'artiste Zemanel, auteur rémois du « Père Castor », dans le cadre d'une résidence d'auteur d'octobre à novembre 2018. Cet accueil a permis à l'auteur de mettre en place un projet.

## LA RÉSIDENCE DES AUTEURS, C'EST QUOI... ?

Il s'agit de permettre à un auteur durant une période définie de se consacrer à son activité d'écriture (70 % de son temps) tout en favorisant une relation vivante, des échanges avec un territoire et ses habitants par des actions culturelles et pédagogiques (30 % restants).

## LE PROJET EN QUELQUES MOTS...

Le défi pour l'auteur a été de construire un projet de collaboration autour des contes (européens et africains), de la migration des personnes et de la littérature. L'objectif a été donc à la fois la création littéraire en lien avec l'aspiration de l'artiste, et les rencontres autour de la migration en favorisant le vivre ensemble. Pendant ces 9 semaines, 24 rencontres ont été programmées, dont trois quarts concerneront le milieu scolaire, et un quart le grand public.

Le projet  
vu par  
l'auteur...

## AVEZ-VOUS ATTEINT VOS OBJECTIFS ?

Oui. Le fait d'avoir eu à mettre en place un projet c'est structurant. Cela permet de définir à la fois le projet personnel et professionnel. Concevoir un spectacle sur les migrants a été très propice, à la fois, sur la réflexion sur soi pour se confronter à son histoire personnelle et l'accepter mais c'est aussi être confronté à l'autre qui ne nous ressemble pas au premier abord. Faire l'effort de connaître leurs histoires, leurs parcours et tout simplement d'aller vers l'individu en dépit des barrières sociales, c'est important. Cette expérience m'a conforté sur mon espoir en l'individu. Et je crois que le métissage est une évidence.

## POURQUOI AVEZ-VOUS FAIT LE CHOIX DE PARTICIPER À CE PROJET ?

C'est un choix commun avec la médiathèque. C'est aussi la convergence des objectifs des deux qui nous a amenés à collaborer. Et j'interviens dans le cadre du PLEA (plan local d'éducation artistique) régulièrement depuis sept ans pour la médiathèque.

## VOTRE BILAN

Ma collaboration avec la médiathèque a permis de mettre en scène un spectacle créé de toutes pièces avec les enfants, le grand public et les migrants. Du point de vue personnel, ce fut également très enrichissant et porteur d'espoir, notamment auprès des enfants qui ne sont pas dupes, ils connaissent la réalité des migrants et des réfugiés.





# Un dernier regard sur la Grande Guerre au Musée barrois

Alors que les commémorations du Centenaire 14-18 s'achèvent, le Musée barrois reçoit les peintres de l'armée pour une exposition d'art contemporain sur le thème de la Grande Guerre.

Sous Louis XIV, les peintres de batailles avaient pour mission d'illustrer les campagnes militaires en sublimant les actions guerrières du roi, mais aussi en témoignant de la vie des soldats. Aujourd'hui, les « peintres de l'armée », héritiers de cette tradition, rendent toujours compte de la vie militaire. Peintres, sculpteurs ou photographes de renom, très souvent civils, consacrent une partie de leur activité artistique à la représentation de sujets à caractère militaire. Chacun d'eux exprime dans un style qui lui est propre sa vision des activités de l'armée. Ils sont amenés à se rendre en mission, en France ou sur des théâtres d'opérations extérieurs.

En 2014, ces « peintres de l'armée » ont été missionnés pour célébrer le Centenaire de la Première Guerre mondiale à travers la création d'œuvres originales. Réalisée en partenariat avec la Mission Histoire du Conseil Départemental de la Meuse et l'Association des Amis des Peintres Officiels de l'Armée, cette exposition présente un choix d'œuvres évoquant la guerre et les personnes qui l'ont menée, vues avec la sensibilité d'artistes contemporains. Au fil des salles, de grands thèmes se dévoilent : portraits de Poilus, les combats, la vie dans les tranchées, les hommages. La multiplicité des styles et des techniques permet un nouveau regard sur cette guerre qui a tant marqué notre territoire.



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Exposition du 7 novembre 2018 au 17 mars 2019**  
Le Musée barrois est ouvert du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h (fermé les 25/12 et 01/01).

**Tarif plein : 4 €**  
**Tarif réduit : 2 €** (retraités, groupes, pour tous le samedi)

**Tarif famille : 6 €**

**Gratuit** pour les **moins de 18 ans**, les **demandeurs d'emploi**, les **personnes handicapées** et pour tous le **premier dimanche du mois**.

- 1 Paul ANASTASIU, *Le Poilu*, huile sur toile, 2015
- 2 Jacques ERNOTTE, *L'Aumônier*, acrylique sur toile, 2014
- 3 Yon-Man KWON, *Le Repas*, huile sur toile, 2015
- 4 Lucien DELMAS, *Les Pantalons rouges*, 1914, huile sur toile, 2013
- 5 Joël GIRAUD, *La Tranchée*, huile sur toile, 2009
- 6 Nacera KAINOU, *Alain-Fournier*, terre cuite, 2015
- 7 Daniel PUCET, *Aux morts*, photographie, 2010

# La prévention des déchets : changeons ensemble !

Compétente depuis sa création en matière de collecte et gestion des déchets, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud ne cesse de multiplier les actions de prévention auprès des habitants. Le service Environnement-Ordures Ménagères sensibilise les citoyens à adopter un nouveau mode de consommation basé sur la préservation de nos ressources et l'éco-responsabilité en réduisant leurs ordures ménagères.

**E**n 2018, ce sont plus de 2 700 personnes sensibilisées lors des quarante animations réalisées par la collectivité.

C'est également un projet « Opération Zéro Déchet » co-organisé avec Meuse Nature Environnement. Il est composé de quatre journées thématiques et d'un Salon du Zéro Déchet, auxquels ont participé de nombreuses associations du territoire : centres socioculturels de Bar-le-Duc, Gem ARA, Grandir Autrement en Meuse, A.M.I.E., Guides composteurs.



Juin : Opération Zéro Déchet  
Fabriquer sa pâte à modeler maison



Juillet : Opération Zéro Déchet - Jardiner au naturel - compostage et nichoir à oiseaux



Compostage des déchets de repas –  
Collège Robert Aubry de Ligny-en-Barrois



Atelier couture – des doudous à partir  
des vêtements



Visite de la Ressourcerie et mobilier  
en palette par l'A.M.I.E.



Septembre : Opération Zéro Déchet –  
décorer son intérieur



Fabrication de l'hôtel à insectes -  
EHPAD «Les Mélèzes» à Bar-le-Duc



Jardin au naturel -  
EHPAD «Les Mélèzes» à Bar-le-Duc



**530 kg** par habitant,  
c'est la production moyenne de déchets sur le territoire  
de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.



## LES OBJECTIFS POUR 2019

- Développer** l'économie circulaire
- Accompagner** les professionnels et administrations
- Sensibiliser** les habitants au réemploi

# RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés est élaboré par la collectivité et a été approuvé par le conseil communautaire le 20 septembre 2018. Il est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le règlement de collecte est consultable sur le site internet [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr), dans vos mairies ainsi qu'au sein du service Environnement - Ordures Ménagères - Hydraulique au 59 rue Bradfer à Bar-le-Duc.



Bac conforme

## Les points essentiels :

Le bac réglementaire des ordures ménagères a une cuve de couleur grise et un couvercle de couleur grenat. Le volume est défini selon une grille de dotation en fonction de la fréquence.

## Présentation du bac :

- Les bacs doivent être présentés avec les poignées tournées vers la chaussée.
- Le couvercle du bac devra être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de levage

**Refus de collecte** en cas de non-respect de ces conditions de présentation. Exemples :

- Les déchets présentés en dehors du bac ;
- L'emploi des sacs jaunes pour les ordures ménagères ;
- Débordement de sacs empêchant la fermeture du couvercle ;
- Présence de cendres, de déchets verts ou recyclables.



Poignée côté rue



Sac non conforme



Couvercle non conforme

## Projet 2019

- Janvier : Application du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés,
- 1<sup>er</sup> trimestre : Mise en place de la vidéosurveillance sur les déchèteries de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois,
- 2<sup>e</sup> trimestre :
  - Optimisation des tournées de collectes (heures et jours de passage, fréquence) ;
  - Conteneurisation du tri sélectif : remplacement des sacs jaunes par des bacs pour la collecte des recyclables (hors foyer non dotable) afin d'améliorer les conditions de collecte ;
  - Enquête auprès des usagers sur l'ensemble du territoire (hormis Bar-le-Duc déjà enquêté) afin de répertorier la dotation en bac et mettre à jour la base de données.



## À NOTER

Refus de collecte : Janvier 2019 sera une période de transition avant l'application du règlement de collecte afin que chacun puisse en prendre connaissance.

# Mission : ambassadeur du tri

Depuis le mois de novembre, le service Environnement – Ordures Ménagères - Hydraulique accueille Mathieu Lorey en service civique au sein de son équipe.



## MATHIEU, QUI ES-TU ? POURQUOI AS-TU CHOISI DE FAIRE UN SERVICE CIVIQUE ?

J'ai 19 ans et fais le choix de ce service civique d'Ambassadeur de tri en attendant de poursuivre mes études dans l'environnement. Le sujet de la protection de l'environnement est important pour moi. Je souhaite pouvoir consolider mon expérience, que ce soit le contact avec les différents publics ou l'animation.

## QUELLE EST LA MISSION D'UN AMBASSADEUR DU TRI ?

L'objectif est de sensibiliser la population et les établissements, au tri et au recyclage des déchets pour leur donner une nouvelle vie.

## AS-TU DES PROJETS POUR TA MISSION ?

Oui. En accord avec le service, nous avons choisi d'initier plusieurs actions :

- Mettre en place un suivi des sacs et bacs jaunes non conformes avec une sensibilisation ciblée des habitants ;
- Réaliser des animations scolaires ou grand public ;
- Accompagner les services de la collectivité à trier leurs déchets.

Ma mission se déroule jusqu'en juin 2019 avec Mélanie Fagot. Note objectif est d'initier et de tester de nouvelles manières de communiquer sur le tri des déchets afin que le service puisse les développer à la suite de ma mission.

## Ma mission, c'est :

### 1 être au contact sur le terrain du public

Vous souhaitez mettre en place le tri sélectif dans votre structure ou sensibiliser votre public ?

Je suis à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche pour définir votre projet et mettre en place un plan d'action.

Contact par téléphone au 03 29 78 29 77 ou par mail au [ambassadeur.tri@meuse-grandsud.fr](mailto:ambassadeur.tri@meuse-grandsud.fr)



Par exemple avec les classes...

## 2 Veiller à la qualité du tri avec la caractérisation des sacs jaunes

Qu'est ce que la caractérisation du tri ? C'est une opération qui consiste à analyser le contenu des sacs jaunes. En pratique, ce sont des agents qui ouvrent les sacs jaunes puis trient manuellement les déchets par catégories (métaux, plastiques, papiers, cartons, etc.).

### Les étapes en image de la caractérisation



1. Ouverture des échantillons sélectionnés



2. Tri par catégories  
À gauche : erreur de tri plastique  
À droite : bouteilles en plastique



3. Pesée des cartons

### ATTENTION AUX ERREURS



Ne jamais emboîter des emballages recyclables = Refus de tri



Les sacs jaunes ne servent pas aux ordures ménagères. Erreur qui coûte cher...



Attention : bien vider les bouteilles et flacons, sinon c'est un refus de tri

**L'objectif de cette opération est de définir la répartition de chaque type de matériaux recyclables et le refus de tri.**

Le refus de tri est le pourcentage d'erreurs de tri sur l'ensemble des sacs. Plus il est élevé moins la collectivité perçoit d'aide pour financer le service. Pour cette caractérisation, le taux de refus de tri est de de 13 %, soit un résultat moyennement satisfaisant, des efforts restent à faire.

## 3 Participer à la caractérisation des ordures ménagères

Cette opération permet de connaître le contenu de nos poubelles afin de définir par la suite des actions favorisant la réduction des déchets ou leur recyclage.

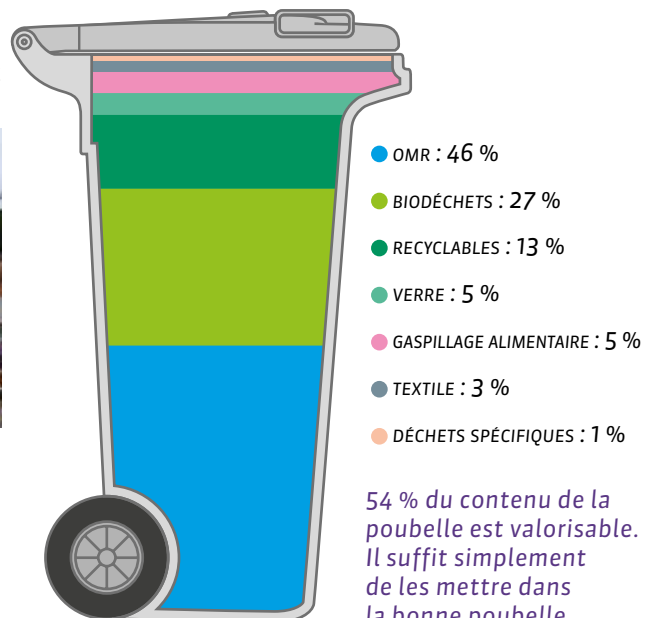
Par exemple, le 13 novembre dernier six échantillons ont été prélevés sur les différentes collectes pour prendre en compte la diversité du territoire (habitat rural, urbain, individuel ou collectif).



Ouverture des échantillons et tri manuel par catégories



Démonstration pour les 6<sup>e</sup> du collège Robert Aubry en visite et Martine Joly, Présidente de la communauté d'agglomération, par Frédéric Schvartz du bureau d'études ANETAME.



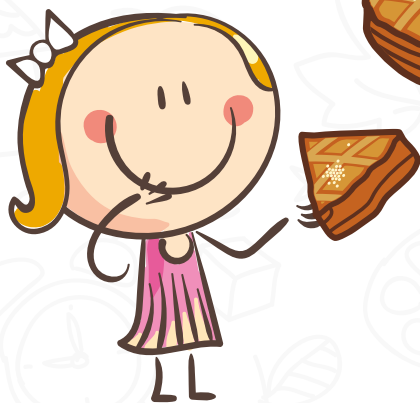
## Qu'est-ce que l'Épiphanie ?

Qui sont les rois mages ?  
 Pourquoi mange-t-on une galette des rois le jour de l'Épiphanie ?  
 Et quelle est la date de l'Épiphanie ?

### L'Épiphanie

L'Épiphanie, ou fête des rois, commémore la visite des trois rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar, venus porter des présents à l'enfant Jésus : de la myrrhe, de l'encens et de l'or.

Pour trouver leur chemin jusqu'à la crèche, les mages ont suivi une étoile plus brillante que toutes les autres. C'est ce qui les a guidés et on l'appelle l'étoile du Berger.



### La galette des rois

A l'époque des Romains, on fêtait les Saturnales. Ces fêtes duraient sept jours et chacun avait le droit de faire ce qu'il voulait. C'est à ce moment-là qu'est venue la tradition de donner des gâteaux à ses amis. Sous l'Ancien Régime, on appela cette tradition "le gâteau des rois" car on le donnait au même moment que sa redevance (comme les impôts) et il fallait en offrir un à son seigneur.

Aujourd'hui, la tradition veut que pour le "Jour des rois", on partage un gâteau appelé galette. Selon la région, il s'agit soit d'un gâteau feuilleté soit d'un gâteau brioché.

Dans cette galette est dissimulée une fève. Celui qui mange la part contenant la fève est déclaré roi. La coutume veut que le plus jeune de la famille se glisse sous la table pour désigner qui aura quelle part. Ainsi, personne ne peut tricher. On pose une couronne sur la tête du roi qui doit alors choisir sa reine (ou le contraire).

Dans certaines familles, on laisse de côté la "part du pauvre" ou celle du "Bon Dieu", offerte le plus souvent au visiteur imprévu.

### Pourquoi y a-t-il une fève dans la galette des rois ?

Une légende raconte que la fève serait née le jour où Peau d'Âne avait oublié sa bague dans un gâteau destiné au prince. En fait, son utilisation remonte certainement au XIII<sup>e</sup> siècle. La fève existe sous de nombreuses formes et dans différentes matières, il y en a pour tous les goûts. Du haricot sec à la fève dorée à l'or fin 24 carats, on peut en trouver en plastique blanc ou, la plupart du temps, en porcelaine. La fève est devenue un véritable objet de collection ! Ainsi le Musée de Blain en conserve plus de dix mille. Les collectionneurs de fèves sont appelés les fabophiles.



### Date de l'Épiphanie 2019

La date de la galette des rois, et donc de l'Épiphanie, est toujours fixée 12 jours après Noël. Soit le 6 Janvier. Mais comme cette journée n'est pas fériée, pour mieux en profiter il a été décidé de le fêter le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> dimanche de janvier. En 2019, la date de l'Épiphanie est le dimanche 6 janvier

## Horaires d'ouverture

**LE CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC**  
pendant la période scolaire :

**MARDI**

de 12h à 13h30 et de 17h à 18h45

**MERCREDI**

de 11h15 à 13h15 et de 14h30 à 19h15

**JEUDI**

de 17h à 18h45

**VENDREDI**

de 11h30 à 13h30 et de 17h à 20h45

**SAMEDI**

de 11h à 13h15 et de 14h30 à 18h45

**DIMANCHE**

de 9h à 12h45

**LE CENTRE AQUATIQUE, PISCINE CENTRE ORNAIN DE LIGNY-EN-BARROIS**  
pendant la période scolaire :

**LUNDI**

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

**LES MARDI ET JEUDI**

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

**MERCREDI**

de 14h30 à 19h30

**VENDREDI**

de 12h à 13 h 45 et de 16h30 à 21h

**SAMEDI**

de 14h30 à 19h30

**DIMANCHE**

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**LE MUSÉE BARROIS**

Tél. 03 29 76 14 67

Le Musée barrois est ouvert au public **toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h** (sauf les 1<sup>er</sup>/01, 1<sup>er</sup>/05, 14/07, 15/08, 1<sup>er</sup>/11 et 25/12).

**MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS**

Tél. 03 29 79 09 38

**LUNDI** ..... fermée

**MARDI** ..... de 13h30 à 18h

**MERCREDI** ..... de 10h30 à 17h

**JEUDI** ..... de 13h30 à 18h

**VENDREDI** ..... de 13h30 à 18h

**SAMEDI** ..... de 10h30 à 17h

**MÉDIATHÈQUE LIGNY-EN-BARROIS**

**MARDI**

de 16h à 18h

**MERCREDI**

de 10h à 12h et de 14h à 18h

**JEUDI**

fermé

**VENDREDI**

de 10h à 12h et de 16h à 18h

**SAMEDI**

de 10h à 12h et de 14h à 17h

## Les numéros utiles du service environnement - ordures ménagères - hydraulique

**Service Environnement - Ordures Ménagères - Hydraulique :**  
Tél. : 03 29 78 29 77 - [tri.selectif@meusegrandsud.fr](mailto:tri.selectif@meusegrandsud.fr)

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 8h30 à 12h

Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**SORTIE DES POUBELLES :**

les bacs d'ordures ménagères - la veille au soir du jour de collecte, à partir de 19h.

Les sacs jaunes sont à sortir avant 19h le soir de la collecte.

**Sacs jaunes**

Les sacs de tri ne doivent servir qu'aux emballages à recycler.

Ils sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou des CIAS, au nombre d'un rouleau par foyer. Pour les administrations et professionnels, toute demande particulière de sacs jaunes nécessite de contacter le service ordures ménagères.

**Facturation des ordures ménagères**

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture => service facturation - 03 29 78 29 77.

Païement d'une facture, demande d'échéancier, relance : voir avec la Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01.

## Horaires d'ouverture été/hiver des déchèteries

**ÉTÉ** du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

**Bar-le-Duc**

**LUNDI**

de 14h à 19h

**MARDI / MERCREDI**

de 9h à 12h et de 14h à 19h

**JEUDI** de 14h à 19h

**VENDREDI / SAMEDI**

de 9h à 12h et de 14h à 19h

**DIMANCHE** de 9h à 12h

**Ligny-en-Barrois**

Fermée le lundi

**MARDI / MERCREDI**

de 13h30 à 18h

**JEUDI / VENDREDI / SAMEDI**

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

**DIMANCHE**

de 9h à 12h

**HIVER** du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

**Bar-le-Duc**

**LUNDI**

de 14h à 19h

**MARDI / MERCREDI**

de 9h à 12h et de 13h à 18h

**JEUDI** de 13h à 18h

**VENDREDI / SAMEDI**

de 9h à 12h et de 13h à 18h

**DIMANCHE** de 9h à 12h

**Ligny-en-Barrois**

Fermée le lundi

**MARDI / MERCREDI**

de 13h30 à 17h30

**JEUDI / VENDREDI / SAMEDI**

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**DIMANCHE**

de 9h à 12h

# 2019

## L'AGGLO MEUSE GRAND SUD SE TRANSFORME !

